



PB-PP|B-305006
BELGIE(N) - BELGIQUE

Bimestriel d'information n° 175
septembre—octobre 2022

Edité par « Jeunes pour la Vie » asbl
132 rue Besme 1081 Bruxelles

02 649 08 79 (après 16h ou les WE)

jvl-jpv@live.be

www.jeunespourlavie.org

BE35 0882 1425 7837

EDITORIAL

Le retournement de Roe vs Wade a pris un certain nombre de personnes de court. Pour s'insurger, certains n'hésitent pas à soulever les arguments les plus absurdes et infondés. La palme va à ceux qui considèrent cela comme un drame pour l'écologie et le climat. Imaginez-vous, tous ces enfants qui vont devoir naître maintenant, pensez à la surpopulation que cela va produire (ah ce mythe encore si répandu!), aux montagnes de couches, de vêtements à fabriquer, de consommation en nourriture, d'énergies fossiles si précieuses déversées pour des enfants que finalement personne ne voulait.

Quel drame en effet. Une journaliste n'hésitait pas à faire le parallèle entre la sévérité des états par rapport à l'avortement et le nombre croissant de tempêtes et autres phénomènes météorologiques extrêmes dans ces états. Le lien avec l'arche de Noé serait vite fait, mais c'est un vieil homme blanc (pas patriarcal mais patriarche), et en 2022 ils n'ont plus droit à la parole.

Ne voyez pas en moi, ex-présidente du "club pour une école verte", une climatosceptique (ni une acharnée de l'écologie!). Mais il est grand temps de reconnaître que la société va trop loin en faisant de l'écologie un Dieu, pour lequel sacrifier la vie d'innocents n'est pas de trop. Lorsque la tête d'un gouvernement ou d'un mouvement politique s'en prend à la régulation de la population, c'est souvent pour s'attaquer à un segment en particulier et cela se termine rarement bien. Bientôt on trouvera une excuse pour s'en prendre également à la surpopulation « par le haut », en se prenant aux personnes âgées. L'euthanasie pour fatigue de vie par exemple. Tout cela pour se vanter d'être durable...

NEWS—NEWS—NEWS

Un périodique dans votre boîte au lettres? C'est sympa et retro (et on aime bien ça!) Mais pour rester toujours jeune et pour la vie, nous nous mettons également à la newsletter !

Inscrivez-vous sur notre site ou envoyez-nous un e-mail à newsletter.jpv@gmail.com.

Parlez-en autour de vous ! Merci !



Talent d'écrivain? Futur journaliste? Vous voulez nous donner un coup de main à la rédaction ou mise en page? Ou un sujet qui vous passionne, un article qui vous a interpellé? Une recommandation littéraire/ cinématographique ou musicale? N'hésitez pas à nous envoyer un e-mail à

periodique.jpv@gmail.com

Surpopulation, un mythe démystifié

L'avortement, la destruction violente d'une vie humaine innocente, n'est jamais justifiable. Cela n'empêche pas à certains mouvements de trouver mille raisons pour le légitimer. Un des arguments de plus en plus avancés est que sans l'avortement, le monde serait bientôt surpeuplé. Même si le monde allait vers une surpopulation, cela ne permettrait pas encore de tuer des innocents. Une telle situation exigerait que nous abordions les problèmes avec des ressources et de l'innovation, plutôt qu'avec un génocide.

Examinons trois façons pour laquelle la surpopulation est un mythe.

1. Le monde n'est pas surpeuplé, ce sont les villes qui manquent de place. Vous pouvez relocaliser certainement un bon milliard d'habitants dans les campagnes des États-Unis, de Russie ou d'Afrique. Techniquement, on pourrait reloger la population mondiale toute entière dans l'État du Texas, on se rapprocherait alors du nombre d'habitant/m² de Manhattan. Tout au plus, on peut donc déclarer que la population mondiale est mal répartie.

2. Il y a une sous-population de (futurs) personnes actives. La pyramide est inversée, la natalité baisse dangereusement dans tous les continents, à l'exception de l'Afrique. Pour qu'une population puisse se renouveler d'une génération à l'autre, le taux de fécondité doit être au minimum de 2,1. Aux États-Unis, le taux de fécondité est inférieur au taux de remplacement depuis quatre décennies. En Belgique, le taux de fertilité est inférieur à 2,1 depuis 1972, pour n'être que de 1,57 aujourd'hui—taux légèrement supérieur à la moyenne européenne de 1,5. Aujourd'hui, les tendances des données sont claires : le monde se dirige vers un déclin démographique durable.

La Chine, pays le plus peuplé du monde avec 1,4 milliard d'habitants, va voir sa population réduire dès 2025. Le taux de croissance de la population a considérablement ralenti et entre dans une phase de croissance négative entre 2021 et 2025, soit presque 10 ans plus tôt que les prédictions de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

3. Le piège Malthusien est la troisième théorie qui vient contester la surpopulation. Cette théorie, inspirée des travaux de l'économiste britannique Thomas Malthus, soutient que les gains dans la production alimentaire entraînent une augmentation de la population, ce qui entraîne des pénuries alimentaires, car la croissance de la population prend de plus en plus de terres. Cette théorie a été contestée de nombreuses fois pendant la révolution industrielle, dont Malthus connut les débuts, lorsque les avancées techniques et industrielles dépassaient l'imagination humaine.

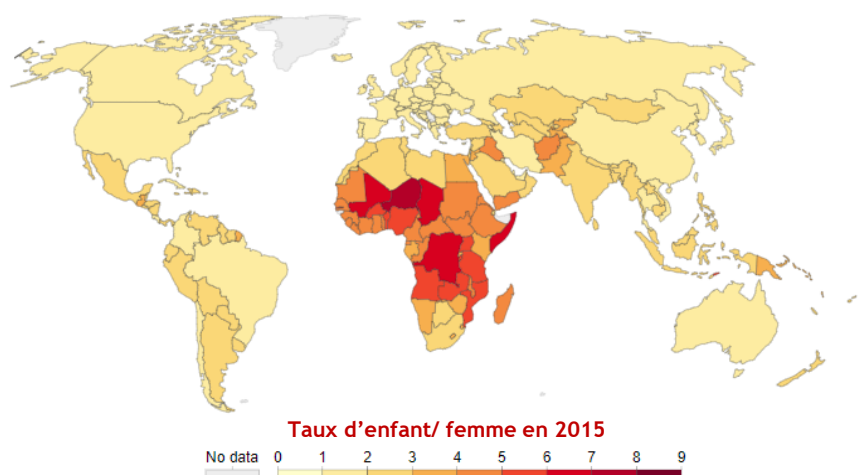
L'homme n'est pas un animal et l'on ne peut pas comparer l'ingéniosité humaine à la finitude d'un écosystème.

Si ce mythe-la est si facile à découdre, comment comprendre ceux qui brandissent haut et fort l'étendard de l'écologie pour défendre l'avortement? Alexandria Ocasio-Cortez, sénatrice de New York pose la question de s'il était encore éthique d'avoir un enfant aujourd'hui, puisqu'il aura à subir la planète, mais surtout : la planète aura à le subir.

Non seulement c'est bien de continuer à avoir des enfants, mais c'est aussi crucial pour la société. Dans le journal *The Hill*, Tara D. Sonenshine demande : "Sans un nombre suffisant de personnes, qui va cultiver, nourrir, travailler, prendre soin et soutenir une planète dont les ressources sont limitées ? Qui paiera des impôts ? Qui s'occupera des malades et des personnes âgées ? Qui fabriquera des biens et qui les achètera ? Dans une société telle que la nôtre, basée sur la compétence et la croissance économique, le déclin de la population aura des effets considérables. Si la Chine et le Japon essaient - en vain- de rattraper leurs erreurs en notion de fécondité, cela doit nous interpeller.

Selon une étude qui prédit des bouleversements dans l'équilibre mondial et au sein des sociétés, la population mondiale va décliner dès la deuxième moitié du siècle pour atteindre 8,8 milliards en 2100, soit 2 milliards de moins que les projections de l'ONU. C'est "une bonne nouvelle pour l'environnement.", selon le dirigeant de l'institut qui a mené l'étude. Si l'on considère l'humanité comme une variable d'ajustement de la problématique climatique ou de la biodiversité, c'est effectivement une bonne nouvelle. Mais si l'on reconnaît la dignité de toute vie humaine alors on se doit de tout miser sur l'humanité comme ressource pour relever les défis écologiques, en favorisant le bien commun de toute la famille humaine.

Pour être un monde durable, il faut accueillir la prochaine génération et soutenir les plus anciennes. La victoire est à la vie.



Interdiction d'avortement pour «cause» de trisomie

La Fondation Lejeune américaine intervient devant la Cour suprême des États-Unis en faveur d'une loi interdisant l'avortement pour « cause » de trisomie

« Je suis un homme porteur de trisomie 21 et ma vie vaut la peine d'être vécue ! » expliquait au Congrès américain, Frank Stephens, un jeune homme porteur de trisomie 21. C'était en 2017.

Deux ans plus tard, en 2019, l'état de l'Arkansas adoptait une loi qui affirmait « la dignité et la valeur de toute personne porteuse de trisomie 21 » et interdisait l'avortement des enfants à naître sur la seule base d'un diagnostic de trisomie 21. Mais l'application de cette loi, contestée par ses opposants, a été bloquée par un tribunal fédéral.

La Jérôme Lejeune Foundation USA réagit

La Jérôme Lejeune Foundation USA, en collaboration avec l'Alliance Defending Freedom, a alors déposé un important mémoire d'Amicus Curiae² auprès de la Cour Suprême des États-Unis afin qu'elle permette l'application de la loi de l'Arkansas s'élevant contre l'avortement eugénique.

Le 30 juin dernier, la Cour Suprême des États-Unis a accepté d'examiner la demande soutenue par la Jérôme Lejeune Foundation USA. Elle a de plus annulé la décision du tribunal fédéral, lui ordonnant ensuite de réexaminer la demande

des opposants à la loi de l'Arkansas, demande qui a toutes les chances d'être rejetée. C'est déjà une grande victoire pour les enfants à naître porteurs de trisomie 21 !

Contre les stéréotypes et la stigmatisation des personnes porteuses de trisomie 21

Dans son mémoire, la Jérôme Lejeune Foundation USA donne la parole aux personnes porteuses de trisomie 21 qui s'inquiètent du message que véhiculent ces lois : elles suggèrent que ces personnes « ne devraient pas exister », explique Frank Stephens. En effet, « quand les décisions prises sont si majoritairement à sens unique - l'avortement - elles semblent montrer que toute une société pose un jugement sur la vie des personnes porteuses de trisomie 21 ».

Le mémoire montre ensuite que les États ont intérêt à protéger « la vie des personnes handicapées et des malades en phase terminale des préjugés, des stéréotypes négatifs et inexacts, et de l'indifférence de la société ». En autorisant les avortements sélectifs, la loi perpétue « les stéréotypes qui estiment que le handicap est incompatible avec une bonne vie ». Frank Stephens, déjà, interrogeait : « Est-ce qu'il n'y a vraiment pas de place pour moi dans cette société ? ».

La loi doit protéger les personnes les plus vulnérables

Le mémoire rappelle que l'avortement ne peut être considéré comme un droit absolu de la femme, les États ayant aussi pour mission de protéger les personnes les plus vulnérables : le fœtus.

Enfin, le mémoire rappelle également que le droit doit tenir compte de son histoire ; jamais une conduite condamnée ne s'est trouvée protégée par la Constitution. Le cadre juridique établi en 2015 par la Cour d'appel fédéral du 8^e circuit dont dépend l'Arkansas exprime « une reconnaissance croissante de l'intérêt profond des États à protéger les enfants à naître ». C'est dans ce cadre que le tribunal de l'Arkansas sera amené dans les prochains mois, à réexaminer sa décision.

Source : fondation Jérôme Lejeune



L'activiste Frank Stephens avec Barack Obama en 2012

Besoin de bénévoles !! Assistante sociale, médecin, infirmière,... avec la récession économique qui arrive à grand pas, nous avons plus que jamais besoin d'aide et de vos dons pour accueillir des femmes et familles en difficulté! Votre aide peut sauver une vie !

Les Jeunes Pour la Vie n'ont que vos dons pour continuer à défendre la vie !

IBAN : BE35 0882 1425 7837

Bonne lecture !

Si vous voilà dépourvu de lectures à la fin des vacances, voici quelques conseils pour vous y remettre à l'occasion de la rentrée!

FABRICE HADJADJ ENCORE UN ENFANT ?

MAME

Des enfants, Siffreine et Fabrice Hadjadj en ont eu neuf, avec une inconscience telle qu'elle paraît friser le surnaturel. Aussi les accuse-t-on d'activer le "suicide de la planète" et de "ne pas penser aux générations futures", car y penser, bien entendu, c'est éviter de les faire naître. Jusqu'ici l'auteur répondait en aggravant son cas : "Dès le premier enfant, nous étions complètement dépassés... C'est pourquoi nous nous sommes dit que nous pouvions en avoir d'autres..." L'éditeur l'a enjoint d'étoffer son argumentation. Voilà pourquoi il s'explique, dans les deux sens du terme : querelle et éclaircissement.

Dans une première partie, il a une explication avec ses détracteurs, et s'abaisse jusqu'à considérer la démographie, son empreinte carbone familiale, la "pilule d'or" selon sœur Sourire et le "suicide occidental" selon Michel Houellebecq...

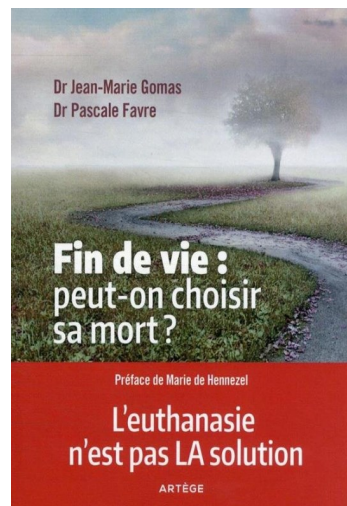
Dans une seconde partie, non plus diatribe, mais essai, il ose expliquer que le problème renvoie à une question beaucoup plus radicale : "Pourquoi donner la vie à mortel ?" C'est un peu comme si, après la course, il se tirait une balle dans le pied. Comment en aurait-il été autrement ? Ses

éclaircissements ne pouvaient que le reconduire au mystère de la vie, dans sa gratuité dramatique, oscillant sans cesse entre l'aberration et la grâce.

« Je veux choisir ma mort, c'est ma liberté ! » Cette parole de personne bien-portante témoigne du décalage avec la réalité de ce que vivent les malades à l'approche de leur fin de vie. La question de l'euthanasie, masquée derrière l'expression trompeuse « d'aide médicale à mourir », s'avère très présente dans l'actualité politique.

Or le sujet est régulièrement abordé avec des confusions majeures concernant le suicide assisté, l'euthanasie, la sédation profonde... Ce livre clarifie le vocabulaire et propose de revisiter les croyances et préjugés qui obscurcissent la question de la fin de vie, en interdisant un véritable débat. Il donne les éléments éthiques et médicaux nécessaires à la compréhension des enjeux de la mort provoquée. Beaucoup plus largement, il y est question du chemin du mourir et de la finitude.

Chaque fin de vie se révèle une histoire singulière jusqu'au bout, imprévisible, appelant des soins adaptés et toujours créatifs. Basé sur une longue expérience clinique des auteurs dans le domaine des soins palliatifs et sur un travail universitaire autour de l'impact de l'acte euthanasique sur le praticien, il est à destination du grand public comme des professionnels du soin.



Henri de Soos

L'IMPASSE de L'EUTHANASIE

SALVATOR

La liberté de quelques-uns ne doit pas l'emporter sur la fraternité envers tous, à commencer par les plus fragiles.

Depuis 40 ans, plusieurs dizaines de propositions de loi sur l'euthanasie ont été déposées au Parlement, sans succès. Mais en 2021, pour la première fois, le principe d'une légalisation a fait l'objet d'un vote majoritaire de députés. Sommes-nous à la veille d'un basculement ?

Plutôt que de considérer cet acte comme une ultime liberté, l'auteur met en lumière les dangers de renoncer à « l'interdit de tuer », fondement essentiel de notre relation entre soignants et soignés. Il privilégie la voie suivie jusqu'à présent par la France et qui mérite d'être mieux connue et défendue : ni acharnement thérapeutique, ni euthanasie, mais des soins palliatifs de qualité et accessibles à tous.

Envie de lire ces livres mais vous ne savez pas les commander? Nous pouvons le faire pour vous.

Vous désirez les emprunter? Contactez-nous!



Retrouvez ces articles et tous les liens sur notre site : jeunespouirlavie.org